

Nouveautés de la version 3.00.19 du 7 mars 2016
IMPACT EMPLOI ASSOCIATIONS

Présentation

Voici la liste des principales corrections et nouvelles fonctionnalités que vous pourrez découvrir dans Impact Emploi V3.00.19

Nouveautés de cette version

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Bulletins 2016 :**

[Cf MODULE BULLETIN DE SALAIRE](#)

- **Comment nous joindre ? :** (extrait de la lettre d'informations #6)

Une nouvelle adresse mail a été ouverte en parallèle de l'assistance technique que vous connaissez pour gérer toute question qui ne relève de problématique technique. Merci de distinguer vos demandes entre les deux adresses suivantes.

impact-emploi-association@urssaf.fr : adresse mail généraliste pour toute question juridique, demande d'évolution, adhésion ou radiation d'un tiers de confiance.

impactversion2.unica@urssaf.fr : assistance technique sur le logiciel

RAPPELS IMPORTANTS

Le lisez-moi de la version précédente (Version 3.00.18) est accessible en cliquant [ICI](#).

- **Copier-Coller d'employeur ou de salarié :**

Nous vous demandons momentanément de ne plus faire de copier-coller d'employeur ou de salarié à partir de la page d'accueil.

En attendant, pour effectuer un transfert d'employeur et de salarié d'un dossier vers un autre dossier, vous pouvez utiliser le "Transfert de données" accessible à partir du centre de maintenance / Maintenir. La procédure est accessible en cliquant [ICI](#).

ADMINISTRATIF EMPLOYEUR

- Aucune modification effectuée.

ADMINISTRATIF SALARIE..

- Aucune modification effectuée.

MODULE BULLETIN DE SALAIRE**- Bulletins de paie 2016 :****Correction du net à payer :**

Les bulletins concernés sont les bulletins composés d'heures complémentaires / supplémentaires ET d'indemnités journalières de sécurité sociale à réintégrer, vous devez les recalculer.

Calcul automatique du plafond :

Pour les contrats à durée indéterminée intermittent (CDII), le calcul du plafond au prorata des heures au contrat est supprimé. (que la case "Calcul automatique du plafond" soit cochée ou non). Vous devez recalculer les bulletins concernés.

Fiche pratique / Fin de contrat :

Ajout d'un exemple de saisie de rupture conventionnelle.

PARAMETRAGE**Prévoyance :**

- Taux de prévoyance pour la CCN des acteurs du lien social et familial IDCC 1261 : Modification du paramétrage pour les options décès et rente (répartition 40/60)

MODULE EDITIONS**Salariés / Certificat de travail :**

- Modification du détail des garanties en cas de portabilité des garanties Frais de santé et / ou Prévoyance.

Bulletins / Virement de paie :

- Amélioration du fonctionnement des virements de paie. La procédure est accessible en cliquant [ICI](#)

MODULE DECLARATIONS

- Aucune modification effectuée.

MODULE DADS U 2015

- RAPPEL : DADS U ANNULE et REMPLACE :

Les DADS U "annule et remplace" seront gérées association par association.

Si vous avez besoin de transmettre un fichier DADS U "annule et remplace" :

- 1/ Récupérer le nom du fichier DADS U réel déposé sur le site de Net-entreprise dans lequel l'association a été rejetée.
- 2/ Générer un fichier DADS U réel pour l'association rejetée.
- 3/ Envoyez-nous un message à l'adresse **impactversion2.unica@urssaf.fr** en nous communiquant le Nom du fichier rejeté et en joignant le nouveau fichier DADS U de l'association rejetée (les fichiers DADS U se trouvent sur votre poste sous C:\ProgramData\Impact Emploi v3\ged\dadsu)
- 4/ Nous vous renverrons un fichier "annule et remplace" qu'il faudra de nouveau déposer sur Net-entreprise et suivre les retours.